

République Française

Département de la Savoie

COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA PORTE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022-06-34
 Séance du mardi 29 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf novembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain COMBAZ, *Maire*.

Etaient présents : Michel GRANGE, Laure TRUNFIO, Magali SEGARD, Gaëtan DE GRACIA, Anne BELLEMIN-LAPONNAZ, Michaël CHARMEAUX, Brigitte CHARPIN, Jérôme BROCC & Françoise BOISSET (10).

Etaient excusés : Jean-Luc BOCQUIN / pouvoir à Magali SEGARD, Corentin LALLAU BAZIN / pouvoir à Michel GRANGE & Virginie FREYNET TICHADOU / pouvoir à Brigitte CHARPIN (3).

Etaient absents : Emilie VELLETAZ & David SANTIN-JANIN (2).

Date de convocation : 24 novembre 2022.

Nombre de Conseillers en exercice : 15.

Michel GRANGE a été élu secrétaire.

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAVOIE
OBJET : APPROBATION DES RAPPORTS ANNUELS
 Sur le prix et la qualité des services publics

Les différents services publics concernés sont les suivants :

- ↳ Eau potable,
- ↳ Assainissement collectif, Délégation de Service Public,
- ↳ Assainissement collectif, Régie AC,
- ↳ Assainissement non collectif, SPANC,
- ↳ Elimination des déchets.

Après délibération, le Conseil Municipal vote :

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0 pour chaque service	0 pour chaque service	13 pour chaque service Tous les élus présents/représentés

↳ **Prend acte et approuve** les rapports annuels sur le prix et la qualité des services ci-dessus au titre de l'exercice 2021.

↳ **Invite** Monsieur le Maire à poursuivre l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer tous les actes et documents nécessaires à son application.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Secrétaire,
Michel GRANGE

Le Maire,
Alain COMBAZ



